

Toujours plus d'argent pour les migrants et de moins en moins pour les SDF, c'est la politique de Macron

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 10 décembre 2018



Pour avoir aussi une idée du coût d'hébergement des migrants.
Pour la Gironde et les MNA (Mineur non accompagné), cet acronyme pour faire disparaître la notion ETRANGER (MIE Mineur Isolé Etranger) de l'ancien, 110 nouvelles places : 15 millions d'€...

Soit 136 000€ par place de MIE !

<http://www.aqui.fr/societes/gironde-l-accueil-des-mineurs-isoles-etrangeurs-denonce-par-les-associations,15757.html>

Calculez donc les coûts d'immobilisation financière en faisant l'interpolation à la France...

Pour les probables 30 000, nombre certainement inférieur à la réalité, cela représente : 4 milliards !

En gros 1 milliard pour 7500 MIE !

Cela vient en plus du coût de fonctionnement du système : 50 000€/an.mineur au minimum !

Pour avoir une idée de l'investissement de l'Etat au bénéfice des étrangers, rien ne vaut la situation décrite pour les organisations pro-migrantes.

Ci-dessous, celle de la CIMADE :

40 420 PLACES DE CADA

Au 1^{er} mars 2018 le dispositif national d'accueil compte 40 420 places autorisées de centres d'accueil pour demandeurs d'asile ([CADA](#)). Le parc est principalement situé en Ile- de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est. Cependant, ce sont les régions Pays de la Loire, Bretagne, Nouvelle Aquitaine et Occitanie qui ont connu le plus grand nombre de créations. Le principal opérateur est ADOMA devant COALLIA, FTDA, Forum réfugiés-Cosi. A l'occasion des appels à création des dernières années , le groupe SOS et France Horizon ont développé un réseau important.

[...]

PRÈS DE 6 000 PLACES D'AT-SA

A coté de ce dispositif de CADA, l'Etat a mis en place des centres [AT-SA](#) (accueil temporaire Service de l'Asile) . A vocation nationale, le dispositif géré par ADOMA comprenait 2 160 places début 2015. Avec le plan migrants de juillet 2015, 3 616 places ont été créées par divers opérateurs et dans de nouvelles régions pour un prix de journée de 15.65€.

[...]

En tout le dispositif d'accueil dédié compte plus de 90 555 places. Selon l'OFII, il est occupé à 97% soit 87 000 personnes hébergées.

[...]

Cependant il reste en-deça des besoins d'hébergement car le nombre de demandeurs d'asile en cours d'instance bénéficiant des conditions d'accueil est de 134 661 en octobre 2018 contre

127 132 en mai. Une partie des places (environ 30%) est occupée par des personnes qui ne sont pas encore ou plus demanderesse d'asile (demandes d'asile non enregistrées dans les CAES ou les CHUM, bénéficiaires de la protection internationale ou déboutées). Ce qui veut dire que malgré la création massive de places, le dispositif national d'accueil n'héberge que la moitié des personnes dont la demande d'asile est en cours d'instruction. En conséquence, plus de 70 000 personnes perçoivent le montant additionnel de l'allocation pour demandeur d'asile de 7,40€ par jour pour se loger.

<https://www.lacimade.org/schemas-regionaux-daccueil-des-demandeurs-dasile-quel-etat-des-lieux/>

Pour ce qui est de l'ASILE de nos SDF ?

Voyons un article de la presse non de réinformation, c'est que ce ne doit pas être une FAKENEWS* :

Alors que le nombre de sans-abris n'a jamais été si important en France, le ministère du Logement taille dans les crédits accordés au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Les acteurs du secteur tirent la sonnette d'alarme.

Responsables de structures, associatifs, représentants de l'Etat... Le constat, alarmant, est partagé par tous les acteurs de la question. Le nombre de personnes demandant à bénéficier d'une place en hébergement d'urgence n'a jamais été si important.

Car, si les derniers chiffres de l'Insee datent de 2012, et faisaient alors état de 143 000 personnes sans domicile fixe, l'accroissement de la pauvreté et la crise migratoire que connaît la France depuis plusieurs années ont largement contribué à aggraver la situation. Au point qu'à Paris, ce sont 3 624 personnes, selon le comptage organisé l'hiver dernier par la mairie, qui ne bénéficie [d'aucune solution d'hébergement durable](#).

LIRE AUSSI >[Au 115 à Paris, «on ne peut décrocher que 20 % des](#)

[appels»](#)

Dans ce contexte, l'annonce par le ministère du Logement d'une baisse de 57 millions d'euros sur quatre ans des crédits alloués aux Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), cumulée à la volonté de réduire le nombre de nuitées hôtelières débloquées par le 115, a de quoi inquiéter.

«L'Etat impose aux familles à la rue des critères restrictifs »

Début août, une tribune cosignée par Florent Guéguen et Christophe Robert, respectivement directeur de la Fédération des acteurs de la solidarité et délégué général de la Fondation Abbé Pierre, rappelait [ses promesses à Emmanuel Macron](#), qui, le 27 juillet 2017, déclarait ne plus vouloir « des femmes ou des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus ».

« [Dans les Hauts-de-Seine](#), à Marseille (Bouches-du-Rhône), Lyon (Rhône), l'Etat impose aux familles à la rue des critères restrictifs tels que l'âge ou la santé des enfants pour l'accès et le maintien dans l'hébergement, dénoncent-ils. Des mesures dans de nombreux cas illégales, dictées par la volonté de réduire les dépenses d'hébergement et qui vont alimenter le flux de familles à la rue ou vivant dans des campements indignes, en contradiction totale avec l'engagement présidentiel. »

Sollicité, le ministère du Logement nie la logique économique de sa politique de réduction du recours aux nuitées hôtelières. Il rappelle que le dispositif compte 40 000 places en Ile-de-France, [dont 4 000 dans les Hauts-de-Seine](#). « C'est une solution qui coûte moins cher que le placement [en centre d'hébergement](#), et qui s'est énormément développé ces dernières

années, mais dans le cadre de laquelle les personnes ne bénéficient pas d'un accompagnement social, commente l'un de ses représentants. Or, notre volonté est de faire sortir les gens des dispositifs d'hébergement pour les ramener vers le logement. »

136 000 places sur toute la France

Quant à la coupe opérée dans le budget des CHRS, structures offrant justement un accompagnement social poussé, et qui font craindre à ses personnels des licenciements et un service moins performant, il ne faut y voir selon lui qu'une « volonté d'harmonisation ». « Suivant les structures, le coût de la prise en charge d'une personne varie de 8 000 à 20 000 € par an, poursuit le porte-parole du ministère. Nous souhaitons rationaliser le système et aboutir à des tarifs plafonds. »

Et de rappeler qu'avec 136 000 places d'hébergement d'urgence sur tout le territoire français, dont 5 000 pérennisées en mars dernier, l'offre n'a jamais été si abondante.

N'en demeure pas moins que, sur le terrain, les inquiétudes sont réelles. Y compris dans les départements où le manque de places se fait moins ressentir qu'à Paris ou en petite couronne.

« En 2011, nous débloquions 40 nuitées hôtelières par jour. En ce moment, nous en sommes à 1680, indique Angéline Valenti, directrice du pôle Lutte contre les exclusions de la Croix rouge, [qui gère le 115 dans l'Essonne](#). Pour la première fois cette année, l'enveloppe dont nous disposons est en baisse. Il y aura sûrement des rallonges budgétaires durant l'hiver, mais en l'état actuel des choses, il nous manque un à deux mois pour finir l'année. »

<http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/heberge>

ment-d-urgence-les-associations-redoutent-une-baisse-du-nombre-de-places-disponibles-04-09-2018-7876254.php

* Vous avez compris ma formulation humoristique reprenant à rebours les assertions à l'encontre de ceux qui « pensent mal » !